

Au Cœur des RAM...



Le journal des Relais Assistant(e)s Maternel(les) de Cœur de Nacre

Nous sommes ravies de vous présenter le 4^{ème} numéro du journal des Relais « mer » et « terre ».

Pour le recevoir par mail ou courrier, faites-en simplement la demande auprès des animatrices.

Ce journal pourra vivre et perdurer grâce à votre collaboration.

Pour cela n'hésitez pas à nous communiquer vos remarques, vos idées....

Après un rappel du fonctionnement des relais, vous trouverez quelques photos souvenirs, un point sur l'adaptation de l'enfant, deux nouvelles comptines pour se dire « Bonjour » et « Au revoir » et quelques idées de recette et bricolage pour les tout petits et enfin quelques informations et adresses utiles.

Nous vous souhaitons une belle rentrée !

*Lucie Richard et Isabelle Patron
Animatrices des relais*

Le fonctionnement des RAM

→ Pour savoir quel RAM contacter :

Vous êtes un parent :

si vous êtes à la recherche d'une assistante maternelle contacter le relais de votre lieu de résidence.
Une fois votre recherche aboutie votre relais de « référence » sera celui du lieu de résidence de l'assistante maternelle.

Vous êtes une assistante maternelle :

- pour les assistantes maternelles des communes Bernières sur mer, Langrune sur mer, Luc sur mer, Saint Aubin sur mer le relais de « référence » est le RAM Cœur de Nacre Mer.
- pour les assistantes maternelles des communes de d'Anguerny, Anisy, Basly, Colomby sur Thaon, Cresserons, Douvres, Plumetot le relais de « rattachement » est le RAM Cœur de Nacre Terre.

→ Les permanences :

L'animatrice vous accueille pour le relais « **Mer** » sur rendez-vous à *Bernières sur mer* :

mardi de 14h à 17h30

jeudi de 14h à 17h30

mercredi de 14h à 15h30

un samedi par mois de 10h à 12h.

L'animatrice vous accueille pour le relais « **Terre** » sur rendez-vous :

mardi de 14h à 17h30 et jeudi de 14h à 19h dans *les locaux de la Communauté de Communes Cœur de Nacre*

vendredi de 14h à 16h à *Bernières sur mer*

un samedi par mois de 10h à 12h à *Bernières sur mer*

→ Contacts :

Relais Assistantes Maternelles Cœur de Nacre

31 Rue Hervé Léguillon

14990 Bernières sur mer

email : ram.coeur.de.nacre@orange.fr

Un seul numéro de téléphone fixe : 02 31 73 14 47

Pour joindre directement les animatrices :

Isabelle Patron RAM Mer : ramcoeurdenacre.mer@orange.fr

06 07 15 68 35

Lucie Richard RAM Terre : ramcoeurdenacre.terre@orange.fr

06 58 67 23 03

« Les Relais dans tous leurs états »

Voici quelques photos souvenirs de différents événements organisés par les relais !!



Visite guidée de la ferme de la Baronnie à Douvres la délivrande, 19 mai 2011



Animations proposées par les Assistantes Maternelles pour les 1 an des relais, 21 mai 2011 à Douvres la délivrande



Atelier « puzzles et encastrement » à Luc sur mer, 12 mai 2011



Atelier « manipulation de graines » à Basly, 13 mai 2011



Atelier « surprise !!! » en partenariat avec l'ADAJ, 7 juillet 2011



Atelier «chasse au trésor » à Saint Aubin, 4 juillet 2011

L'adaptation

Seriez-vous complètement rassuré si, un beau matin, vous vous retrouviez soudain dans un environnement totalement étranger, entouré de visages parfaitement inconnus ? Pas vraiment...

Eh bien pour l'enfant, c'est la même chose ! Une adaptation réussie est essentielle pour l'enfant afin de nouer une véritable relation de confiance.



Définition

L'adaptation est une séparation progressive pour l'enfant avec ses parents.

C'est une période qui aide l'enfant à s'adapter en douceur à son nouveau lieu de vie. Elle permet aux parents, à l'enfant et à l'assistante maternelle de faire connaissance. Chaque enfant s'habitue à son rythme à son nouvel environnement.

Habitudes de vie de l'enfant

Afin de créer une continuité entre la maison et le domicile de l'assistante maternelle, il est important d'échanger sur les besoins de l'enfant.

LES OBJETS ET LES GESTES RASSURANTS

Le doudou

A-t-il un doudou ? OUI NON

A quel moment de la journée ?

La tétine

A-t-il une tétine ? OUI NON

A quel moment de la journée ?

LE DEROULEMENT DES SIESTES

1. Comment l'enfant se manifeste t il sa fatigue ?

.....

2. Quelles sont ses habitudes d'endormissement ? (berceuse, volets ouverts / fermés, doudou, porte ouverte, couché sur le côté,...)

.....

3. Est-il sensible aux bruits alentours ? OUI NON

4. Est-il propre pendant la sieste ? OUI NON

5. Durée approximatives des siestes :

Matin :

Après midi :

6. Remarques particulières ?

.....

ORGANISATION DES REPAS

1. En cas d'allaitement, mise en place :

.....
.....

2. Comment mange l'enfant ? (sur une chaise haute, dans les bras,...)

.....
.....

3. Que mange l'enfant ? (biberon, purée, mixé, morceaux,...)

.....
.....

Proposition de mise en place de l'adaptation

QUELQUES CONSEILS

- ✓ Les premières visites ne s'accompagnent pas forcément d'une séparation. Il peut s'agir de temps d'échange entre la famille et l'assistante maternelle. L'enfant apprendra ainsi à connaître son assistante maternelle en présence de ses parents ;
- ✓ Un moment de sommeil peut être angoissant pour l'enfant, il est conseillé de ne pas commencer par une sieste mais un temps d'éveil (biberon, jeux...) ;
- ✓ Les premières séparations seront plutôt courtes (¼ d'heure ou ½ heure). Le retour rapide des parents rassure l'enfant ;
- ✓ Petit à petit les temps d'accueil peuvent être prolongés en visant les moments clé de la journée de l'enfant (repas, sieste, temps de jeux...).

QUE VIT UN BEBE QUI EST CONFIE ?...

Pour l'enfant qui va être accueilli chez une assistante maternelle, la difficulté consiste à aménager les moments de présence et d'absence en fonction du développement de l'enfant.

- Pour un nourrisson :

Lorsque l'enfant est séparé de sa mère lors de sa phase de dépendance absolue, sa tolérance à la séparation est limitée dans le temps et variable selon les enfants.

Plus qu'à importe quel âge, ce petit bébé a besoin de temps pour passer des bras de sa maman à ceux de son assistante maternelle, pour vivre le plus en douceur cette expérience d'arrachement en détachement. Il faut être attentif aux signaux du bébé car il ne peut pas s'exprimer. Un nourrisson trop brutalement confié ne proteste pas, il va exprimer une raideur motrice et pas forcément des pleurs. Il va s'accrocher au regard de l'adulte avec lequel il était. Ses réactions sont souvent somatiques. Il n'est pas rare d'observer de petites fièvres, une baisse d'appétit, des difficultés de sommeil qui sont transitoires.

- Aux alentours de 8 mois :

Le petit enfant commence à exprimer sa peur à la vue d'une personne étrangère. Cette réaction est le signe qui se reconnaît lui-même comme une personne distincte des autres et sa mère comme un individu séparé de lui, qui a une vie propre et continue d'exister même quand il n'est pas là. Il va pouvoir commencer à garder en lui l'image de ce qui est absent. L'angoisse de séparation et la tolérance progressive de l'absence de la mère faisant désormais partie du développement de tout enfant.

- Entre 8 et 18 mois :

L'enfant met en place des comportements plus bruyants face à la séparation avec sa mère. Ce langage que nous comprenons mieux est celui des pleurs, cris, rage, colères. Ces réactions dérangent ceux à qui est confié le bébé, car elles sont souvent difficiles à supporter. Elles peuvent empêcher l'adulte d'accompagner l'enfant. Mais ces comportements ne sont pas plus conséquents que ceux du nourrisson, bien au contraire. Dans cette situation, l'enfant peut exprimer sa colère plutôt que d'être envahit par celle-ci dans son corps et dans son esprit.

Plus l'enfant grandit, plus il a la capacité d'exprimer son ressenti face à la séparation.

Le Jour J de la séparation avec Bébé

A partir d'un certain âge, votre bébé reconnaît un certain nombre de vos gestes, par exemple quand vous l'habillez ou le changez... Ce n'est surtout pas le moment de tout chambouler : si à l'occasion du "matin fatidique " vous ne faites rien comme d'habitude, votre enfant sentira qu'il y a un hic...

Votre bébé aura besoin de son doudou - ou tout autre objet - qui le suivra de la maison au domicile de l'assistante maternelle, et inversement. Ainsi, il fera plus facilement le lien entre ces deux univers.

La première fois, vous pouvez aussi lui confier un tee-shirt, un morceau de tissu ou un foulard vous appartenant pour qu'il puisse reconnaître votre odeur.

Au moment de partir, même s'il se met à pleurer, ne partez surtout pas en douce pour écourter cette terrible séparation ! Expliquez-lui bien que vous allez revenir le chercher et n'oubliez pas de lui dire au revoir...

Rassurez-le : votre bébé vivra bien plus mal la séparation s'il ressent votre inquiétude.

Il manifeste bruyamment son mécontentement ?

Pas de panique, cela ne veut pas dire qu'il va passer toute la journée à ruminer votre départ et la séparation. Au contraire, en exprimant immédiatement sa colère - à travers une crise de pleurs par exemple - il sera d'autant plus disponible pour les multiples activités et jeux qui l'attendent !

« Racontes-moi »

Comptine pour se dire « Bonjour » :

Une petite main rien qu'à moi,

Votre main droite est fermée et tapote votre cœur.

Une petite main a cinq doigts.

Vous présentez votre main les doigts pliés dans le creux de la paume.

Le joli pouce dit : « Bonjour, maman ! »

Levez le pouce. Le pouce touche l'index qui se lève.



Le joli pouce dit : « Bonjour, papa ! »

Le pouce touche le majeur qui se lève.

Le joli pouce dit : « Bonjour, grand frère ! »

Le pouce touche l'annulaire qui se lève.

Le joli pouce dit : « Bonjour, bébé ! »

Le pouce touche l'auriculaire qui se lève.

Et je dis bonjour à mes copains...

Bonjour !

Saluez l'enfant de la main droite, baissez la main et présentez maintenant la main gauche.

Comptine pour se dire « Au revoir » :

Le joli pouce dit : « Au revoir, bébé ! »

Tous les doigts sont dressés. Le pouce touche l'auriculaire qui se replie.

Le joli pouce dit : « Au revoir, grand frère ! »

Repliez l'annulaire.

Le joli pouce dit : « Au revoir, papa ! »

Repliez le majeur.

Le joli pouce dit : « Au revoir, maman ! »

Repliez l'index.

Et je dis « Au revoir » à mes copains...

Saluez l'enfant de la main gauche ouverte.



A demain !

Croisez vos mains et posez-les sur le ventre.

Galettes de dinde à la purée de potimarron

Dès 8 mois

Préparation : **3 minutes**

Cuisson : **10 minutes**

Ingrédients :

- 20 g de filet de dinde
- 2 brins de persil plat
- 1 pomme de terre
- 100 g de potimarron
- 50 ml de lait 2e âge
- 1 cuillerée à café de farine
- 1 cuillerée à café d'huile d'olive
- 1 pincée de sel



Lavez, épluchez la pomme de terre et le potimarron. Coupez-les en petits cubes. Faites cuire 15 minutes dans 1 litre d'eau. Réduisez en purée. Incorporez le lait. Mélangez bien. Pendant ce temps, mixez le filet de dinde. Incorporez le persil haché finement. Formez deux boulettes. Aplatissez-les à la fourchette. Couvrez-les de farine. Dans une poêle antiadhésive, faites chauffer l'huile à feu doux. Laissez cuire les galettes 4 minutes de chaque côté. Servez, accompagné de purée de potimarron.

Source : <http://www.famili.fr>

Les sacs odorants

Matériel :

- Tissus de couleurs vives en coton ou en toile
- Lavande
- Menthe
- Clous de girofle
- Herbes de Provence, canelle, thym...
- Tranches d'agrumes séchés



Réalisation

- Fabriquez des petits sacs
- Remplissez chaque sac avec un ingrédient
- Disposez de 6 à 8 odeurs différentes
- Coudre pour refermer le sac



« Quelques informations et adresses utiles »

Au 1^{er} janvier 2011 :

Salaire minimum horaire brut : **2,53€**

Salaire minimum horaire net : **1,96€**

Indemnité d'entretien :

Pour moins de 8,34 heures d'accueil (8 heures 20 minutes), par jour et par enfant : **2,65€** (non proratisable)

Pour 9 heures d'accueil, par jour et par enfant : **2,86€**

♦ CONVENTION COLLECTIVE

www.legifrance.gouv.fr

♦ DIRECCTE

Direction Régionale des Entreprises, de la concurrence, de la consommation, du Travail et de l'Emploi
3 place St Clair

14200 Hérouville St Clair

02 31 47 74 00 ou 01 / 08 99 88 20 66

Accueil du public de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 sauf vendredi et veille de fêtes (fermeture à 16h15), fermé le mercredi après-midi au public.

www.calvados.pref.gouv.fr/ddtefp

email : dd-14.direction@direccte.gouv.fr

♦ PAJEMPLOI (pour déclaration des volets pajemploi, modèles contrat de travail, fiches pratiques...)

Centre Pajemploi. Réseau Urssaf. 43013 LE PUY-EN-VELAY CEDEX

0 820 00 72 53 du lundi au vendredi de 8h à 18h30

www.pajemploi.urssaf.fr

email : pajemploi@urssaf.fr

♦ CAF

8 avenue du 6 juin

14000 CAEN

0 821 019 914 ou 0 820 25 25 25

www.caf.fr

www.mon-enfant.fr (information et accompagnement des familles à la recherche d'un mode d'accueil...)

♦ FEPEM

Fédération Nationale des Particuliers Employeurs

Conseils juridiques : 0825 07 64 64 le lundi de 14h à 17h, les mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h30.

Site : www.fepem.fr (on peut y télécharger gratuitement la Convention Collective)

FEPEM Boîte postale 6411 75064 PARIS CEDEX 02 (demande de version reliée de la Convention Collective accompagnée d'un chèque de 9,75€)

02 33 82 11 26 Permanence les lundi, mardi et jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 ; le vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

♦SPAMAF

Syndicat Professionnel des Assistants Maternels et Assistants Familiaux

Commission information : Madame Françoise BAUCHE

Résidence « Le Clos » 83830 BARGEMOR

04 94 76 70 23

Site : www.assistante-maternelle.org

Contact Secrétaire générale : Monique DUFOURNY 19 bis, rue Blaise Pascal 78800 HOUILLES. Fax : 01 61 04 95 05

Mail : françoise.bauche@assistante-maternelle.org

♦SPAMAF 14

02 31 40 87 10 Madame FISCHER Amanda

email : spamaf14@assistante-maternelle.org

♦IRCEM Prévoyance (pour des questions relatives aux retraites et la protection sociale complémentaire)

261 avenue des Nations Unies – BP 593 – 59060 ROUBAIX Cedex 1

Conseiller au 03 20 45 35 22 et 03 20 45 35 28 pour les demandes de décompte des points cotisés ou relevé de carrière ou questions.

www.ircem.fr

